

Téléassistance ORION

Plus jamais seul grâce à la téléassistance

Nous sommes tous un jour confrontés au vieillissement de nos parents, et nous nous sentons souvent bien impuissants.

Il existe pourtant des solutions toutes simples pour améliorer leur quotidien, prévenir les ennuis, et ainsi soulager nos propres inquiétudes.

L'entreprise ORION a développé une gamme de produits destinés à la sécurité et au confort de nos proches. Installé depuis 7 ans à Paramé (Saint-Malo), ORION veut s'adresser aux familles. Fort de son développement, l'entreprise ouvre une **nouvelle agence sur Dinan** à partir du 1^{er} octobre.

En 20 ans d'expérience dans la téléassistance, le constat est accablant. «*La chute est une cause trop importante de mortalité. Si une personne âgée reste trop longtemps au sol, cela peut être dramatique pour elle et sa famille, pouvant occasionner des décès. 40% des personnes ne pourront plus retourner vivre chez elles. Il n'y a pas d'autres solutions qu'une hospitalisation ou un accueil en maison de retraite.*»

Reconnu par le Conseil Général, le CCAS, les médecins, le réseau de santé gérontologique... ORION a avant tout le

bien-être de ses bénéficiaires à l'esprit.

Et pourtant des solutions existent.

ORION propose un dispositif.

Le médaillon



ORION vous propose un médaillon qui nécessite une impulsion de la personne en cas de besoin.

Le détecteur de chutes



Le bracelet, sur lequel on peut appuyer, **détecte automatiquement une chute**. Au bout de 20 secondes, il se déclenche et lance un appel à notre centre de téléassistance ORION qui mettra en application les consignes établies.

Ces deux dispositifs peuvent être gardés sur soi en permanence : ils sont étanches, et ingénieusement incurvés, ce qui permet de dormir avec sans le presser involontairement !

Pour encore plus de sécurité pour vos proches ces mêmes systèmes peuvent être couplés à un détecteur de fumée, de gaz ou d'eau.

Montre géolocalisation



Une autre solution permet une **géolocalisation de la personne**. Idéal pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou apparentée. Présentée comme une montre, le bracelet est serti, et le système se déclenche dès que le bénéficiaire s'éloigne au-delà d'un périmètre de 200 mètres.

Sans engagement, sans frais d'installation ni de dossier, des prises en charge sont possibles par le Conseil Général par l'APA (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie), à hauteur variable selon la situation de perte d'autonomie. Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôt. Pour plus de renseignements contactez ORION.

Pour l'avenir, ORION propose déjà une offre technique pour le collectif, EHPAD et maisons médicalisées... Avec comme objectif le confort des personnes âgées et de leur famille, leur maintien à domicile, mais aussi le souci de la prévention avant tout. «*Si nous pouvons éviter 10 000 décès/an après une chute, il faut absolument nous en donner les moyens!*»

J'ai besoin d'aide, j'appuie



Mise en relation avec le centre d'assistance médicalisé



Déclenchement des secours



SI
services à
la personne



Agence de SAINT-MALO
14 rue Ange Fontan (Paramé)
02 23 18 43 98

Agence de DINAN
Espace ATLANTE - 7, rue de la violette
22100 QUEVERT

www.orion-teleassistance.fr
orion.teleassistance@orange.fr